CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la [illegible] — DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnement à l'année pour la publication des avis commerciaux, à un prix raisonnable.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonné.

POUR LOUISVILLE.—Le très beau bateau à vapeur Rob Roy, capitaine Wm Wright, sera prêt à prendre chargement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, lundi 6 courant et partira de suite. S'adresser pour le fret ou passage à bord au pied de la rue Poydras ou à
6 fev M FORSYTH GOODWYN & Co.

POUR PLAQUEMINES.—Le bateau à vapeur Monmouth, capitaine John W. Dough, marchera comme paquebot régulier entre la Nouvelle Orléans et Plaquemines, laissant la Nlle. Orléans les Jeudi et les Vendredi à 10 heures A. M. et retournant, laisse Plaquemines tous les mercredi et les samedis à midi. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
EASTMAN & FRERES,
7 fev 30, Vieille levée.

Paquebot régulier entre la Nlle Orléans et Natchez.—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON, capitaine P[illegible], partira pour Natchez et tous les ports intermédiaires les samedi à 10 heures précises du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GRIVOT & PAIGE, 11 rue Poydras.
N. B.—Ce batiment est neuf, et construit principalement pour des passagers. 17 jan

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.
Le bateau à vapeur COMMERCE, cap. Malé, partira tous les samedis à 10 heures du matin, et fera à l'avenir le service de paquet régulier, les propriétaires désirant mériter l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, ne négligeront rien pour rendre ce bateau aussi agréable que possible aux chargeurs et aux passagers.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à J MATTERE,
10, rue St Louis.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Le navire ALABAMA, capitaine C C Berry, un des paquebots de la nouvelle ligne, partira jeudi 8 courant, ayant été inévitablement retenu jusqu'à ce jour. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis du marché aux légumes ou à
1 fev FRANKLIN & AMES, 55 rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Passage seulement. Le brick Hudson, capitaine Nowell, ayant de beaux emménagements, prendra des passagers, s'adresser à L H GALE,
1 fev 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.—Passage seulement.—La goëlette Général Hayne, capitaine Vose, ayant de beaux emménagements, prendra des passagers, s'adresser à L H GALE,
1 fev 93 rue de la Commune.

POUR MOBILE.—paquebot régulier par le Havre—La goëlette fine voilière Tuscorora, capitaine Sidemore, paquebot régulier faisant les voyages comme paquebot régulier entre cette ville et la Mobile, se faisant toujours remorquer par bateau à vapeur, soit pour monter ou descendre le Mississippi, elle est prête à partir et à prendre chargement ainsi que des passagers ayant toutes les commodités possibles, pour une vingtaine de passagers, s'adresser à bord vis à vis la rue Toulouse ou à
FORBUSH & STEBBINS.
No 85 rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE.
Le A 1 navire paquet Archer, cap. Martin, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis les magasins de HOSKINS & WILCOX,
51, rue du Camp.

POUR MOBILE.
La goëlette Ellen, fine voilière, capitaine Smith, est prête à recevoir un chargement, et sera expédiée de suite. S'adresser pour fret ou passage à bord, au Picaloniter, ou à
GRIVOT & PAIGE,
No. 12, Poydras.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick de première classe Daniel Kelty, capitaine Anthony, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement. Pour conditions de fret et passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS
6 janv 51 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick de 1ère. classe Mayona, capitaine Dabing est prêt à recevoir chargement pour un port quelconque du haut ou du bas de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS
janv. 51 rue du Camp.

POUR BALTIMORE.—Le brick de 1ère. classe Argo, capitaine Hutchings, ayant une partie de sa cargaison engagée partira immédiatement. Pour fret ou passage, avec de beaux emménagements, s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS.
janv 51 rue du camp

POUR louer ou fréter pour l'Europe ou tout autre port de la côte, la A 1 barque Edward, capitaine Berry, de 181 tonneaux, est embarquée et prête à recevoir du chargement. Pour conditions s'adresser à
SOMERS & ALEXANDER,
80, rue des Magasins.

POUR BOSTON
La barque fine voilière MARY, cap. Wingate, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, et peut prendre quelques tonneaux de fret. Pour les conditions et pour passage, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

Pour Pascagoula et les points intermédiaires. La goëlette COTTON PLANT, en charge au nouveau bassin partira incessamment.
Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord au nouveau bassin, rue Julie 28 jan-3t

POUR SAVANNAH.—La belle et fine voilière goëlette MARION, cap. Eaton, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le port ci-dessus, pour balance du fret ou passage, avec de bons emménagements, s'adresser à L. D. C. WOOD
1 fev 22 rue Poydras.

POUR NORFOLK.—City Point et Richmond, le beau brick ORION, cap Card, est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus, s'adresser à ROBINSON & Co.
45 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire paquebot ED. BONNAFE, capitaine Gallagher sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à
JAMES REED & Co 35 rue Royale.

POUR CHARLESTON.—Le brick de première classe, et fin voilier HIRAM, a la moitié de son chargement engagé. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à
jan BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR PHILADELPHIE.—Le brick Daniel Kibby, A. 1 capitaine Anthony, est maintenant prêt à prendre son chargement à la côte pour prendre du fret.
Pour fret ou passage s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS.
janv 51 rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le LEONIDAS, capitaine Crocker, à présent en chargement, peut prendre encore 80 balles de coton ou fret lourd. Pour les conditions ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR PENSACOLE.—La goëlette fine voilière ATLANTIC, capitaine Stevens, sera expédiée pour le port ci-dessus sans délai, s'adresser à GRIVOT & PAIGE.
12, rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JOHN SARGEANT, paquebot regulier, capitaine Van Dycke, sera expedié sous peu, pour fret ou passage s'adresser à bord devant l'Hôtel de la Monnaie ou à JAMES REED & Co
No 35 rue Royale

POUR NEW YORK
Le A 1 brick GOUV. CODDINGTON, capitaine Bailey, ayant son chargement en partie, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14 rue Bienville

POUR LA MOBILE.
La belle goëlette ORBIT, capt. William, sera expédiée sous peu. Pour le restant du fret ou passage, s'adresser à bord devant la place ou à FORBUSH & STEBBINS,
85, rue de la Commune

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le superbe et fin voilier brick HARDY, capt Brookman, a besoin de 300 balles pour achever son chargement. Pour fret de ces balles ou pour passage, ayant superbes emménagements, s'adresser à
1 fev L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR PROVIDENCE.—Le superbe et fin voilier brick TOM CRINGLE, cap Barber, partira incessamment. Pour fret de marchandises lourdes, s'adresser de suite à LEVI H. GALE.
31 jan 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire de première classe ROGER SHERMAN, cap Lowells, a besoin de 250 balles de coton pour completter son chargement.
Pour conditions du fret ou passage s'adresser à L H GALE,
30 jan 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire A 1 fin voilier, JACOB PERKINS, cap Shoof, a besoin de 800 balles pour compléter son chargement.
Pour conditions et pour passage, s'adresser à
L H GALE.
30 jan 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le superbe navire A 1 fin voilier, ROBERT BOUNE, cap Mansfield, a besoin de 200 balles de coton pour completter son chargement.
Pour conditions et pour passage, s'adresser à
L H GALE.
30 jan 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Passage seulement.—Le brick fin voilier VERNON, capitaine Murphy, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. S'adresser pour passage seulement à L H GALE, 93 rue de la Commune

RECTIFIED Whiskey—For sale by G DORSEY, 44 New Levee 14

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire fin voilier MONTICELO, capitaine Lawton, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles, ou pour passage, s'adresser à L H GALE.
6 fev 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire Sarah Parker, a besoin de 250 balles pour achever son chargement, pour ce fret ou pour passage s'adresser à L H GALE,
4 fev 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre Export, capitaine Morrill, a toute sa cargaison engagée et peut prendre trois passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 jan 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe, fin voilier Telumah, capitaine Geo. Barstow, a besoin de 300 balles pour compléter sa cargaison. Pour conditions de ce fret et pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 janvier 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL
Le navire JOHN SARGEANT, capitaine C. Van Dycke va partir immédiatement. S'adresser pour passage seulement, à bord en face de l'hotel de la monnaie ou à J. REED & Co.
25 janv rue Royale No. 35

POUR LIVERPOOL.—Le navire de 1re. classe Humphrey, capt. Langdon, prendra environ 1000 balles en chargement et est prêt à être affrété: s'adresser à
SAM. THOMPSON & Co.
24 janv. 31 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire ROBERT FULTON, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Dube. Pour fret ou passage, s'adresser à
18 janv SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le A 1 navire TAMANEND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
18 janv SAM. THOMPSON & Co.

Pour Liverpool—Le navire ATKUTUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 250 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à
24 dec L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire fin voilier A I Lagrange, capitaine Patton, sera expédié promptement, Pour fret de 350 balles, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE.
24 janv. 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.
Le beau et fin voilier navire, de 1ère classe Médora, capitaine Nowell, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H GALE.
21 jan 93 Rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire A 1 RENOWN, capt. Goldsmith, ayant tout son chargement à bord à l'exception de 300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 janv SAM. THOMPSON & Co.

POUR LE HAVRE.—Pour passage seulement.—Le superbe navire, fin voilier MINERVA, capitaine Marshall, ayant toute sa cargaison arrêtée et rendue à bord, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
21 jan L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

Pour les ports du Mexique.

POUR MATAGORDA, Texas.
Premier navire.
LA nouvelle goëlette URCHIN, cap. Tho Bridge sera expédiée de suite, pour fret ou passage s'adresser à June & M'Donald, rue du Camp no. 62, ou au capitaine à bord 3 fev

POUR GALVESTON.—Le beau brick JANE, doublé et chevillé en cuivre capitaine Williams, tirant peu d'eau, partira dans peu de jours, comme packet régulier pour le port ci-dessus pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à T. TOBY & BROTHER,
4 fev rue du Camp no 36.

POUR LA VERACRUZ.—La goëlette Merced, en chargement du reste de son fret et de ses passagers devant partir sans faute pour sa destination mardi prochain F. TIO.
4 fev—2 56 rue Ste. Anne

POUR VERA-CRUZ—Le brick CAYNON fin voilier capitaine Corsey désire 200 balles pour fret ou passage s'adresser.
4 fev Mess BAILEY & ABBOTT.

POUR VELASCO & BRAZORIA.
La goëlette paquebot régulier Texas, cap. H Parker doit partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la presse à coton d'en bas ou à JAMES REED & Co.
3 fev 35, rue Royal.

Pour la Baie de Galveston.
La solide et fine voilière goëlette Trent, cap. McNiel, partira bientôt, pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 10 passagers à la chambre, s'adresser au cap. à bord, vis-à-vis le poteau no 43 ou à
EASTMAN & FRERE,
3 fev 30, vielle levée.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière LADY HOPE, capitaine Williams, sera expédiée sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
22 dec KOHN, DARON & Co.

POUR LA BAIE DE GALVESTON—La goëlette KOSCIUSKO, capit. Burns, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face la rue St Louis ou à
24 jan JAMES REED & Co 35 rue Royale

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE.
Le nouveau brick Morris, fin voilier et paquet doublé en cuivre, partira positivement Samedi prochain pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
3 fev R GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick de 1ère. classe, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, Comète, capitaine Trout, est maintenant prêt à recevoir du chargement et sera bientôt expédié.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à HOSKINS WILCOCK,
12 janv 51 rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier A I SEABIRD, capitaine Mayberry, sera prêt à recevoir du fret dans deux jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
L H GALE,
15 dec 93, rue de la Commune.

Vendre, Louer ou Fréter.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 cuirs à prendre; on préfèrerait un navire qui put prendre son chargement devant les Presses à Coton d'en haut. S'adresser à
26 jan TOBY & BROTHER, 36, rue du Camp.

A LOUER.
La chaloupe DU DEIDAMA, capitaine Jones, de 48 tonneaux, pouvant porter 40 boucauts, et tirant 3 1/2 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, à louer pour quelques voyages pour aller à Galveston ou d'autres bons ports, étant neuve et bien construite, il sera très facile de la faire assurer étant bien chargée. S'adresser à
W. E & R. MURPHY,
3 fev No. 132, au vieux Bassin.

A LOUER OU FRETER—Deux belles goëlettes du port de 120 et 150 tonneaux, seront prêtes à recevoir chargement dans un jour ou deux s'adresser à (fev) L. C. D WOOD.

A FRETER—Le beau navire AT FLORENCE, de 300 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Lewis Russell, sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours. S'adresser au capitaine à bord vis à vis le poteau no 52, face à la rue des Ursulines.
Les consignataires dudit navire voudront bien recevoir leurs marchandises demain 31 jan

A FRETER OU A LOUER—Le beau brick COMET, capitaine Dickenson, prendra du fret ou des passagers pour un port quelconque du golfe du Mexique. S'adresser à
27 jan CUCULLU, LAPEYRE & co.

A LOUER OU FRETER—Un superbe navire américain pouvant contenir 1200 balles de coton, ayant son lest à bord et prêt à prendre chargement s'adresser à
21 jan JAMES REED & Co. 35 rue Royale.

A VENDRE—La goëlette VELASCO, du port de 69 tonneaux, peut porter 700 barils et ne tire que peu d'eau, à présent mouillée devant la presse à coton d'en bas. S'adresser à
JAMES REED & Co,
2 janvier 35, rue Royale

A FRETER—Le brick MAGOWN, capitaine Dussing, est prêt à prendre chargement, et ira à la côte pour prendre cargaison pour un port du nord. S'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
7 janv 51, rue du Camp

A VENDRE.
LE brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Massachussetts, équippé de voiles, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à QUARLES & Co,
6 janv No 24, rue de la Douane

A LOUER—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillements—Aussi le second étage du no 25, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal. 7 jan

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à
LINCOLN & GREEN
16 dec No 36 rue du Camp

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Ker, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à A. RASH,
20 dec no 75, rue de Chartres

Ventes par le Shérif.

Coit & Co, contre J Buss.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu au magasin du shérif, rue d'Orléans vis-à-vis le Théâtre Français en cette ville, le lundi 13 février prochain à 10 heures du matin.
Un lot de cotonnade, un duo de chapeaux, cols, chemisettes, un grand miroir, &c. &c.
A mon dans la rue des Magasins, au no. 63, comptoir, et étagères &c.
Conditions: comptant.
31 jan F BUISSON, shérif.

TERRES DU TEXAS—A vendre par le soussigné deux lots de terre, l'un de 640 et l'autre de 320 acres, avec de bons certificats donnés par le pouvoir exécutif actuel, à vendre pour argent comptant ou sur bon papier bien endossé, à longs termes.
T. TOBY & FRERES.
D'après la constitution du Texas, aucun étranger ne peut avoir de terre, à moins que ses titres ne viennent du gouvernement. 25 janv

AVIS—Si Mr W B HAY et W B F LOYD dernièrement au Texas voyent cet avis il pourront en s'adressant à T. Toby et Brother, apprendre quelque chose qui les intéresse.
25 jan rue du Camp No 36

TOILE DE RUSSIE—94 balles toiles de Russie venant d'arriver, à vendre par
3 jan GEORGE GREEN.

MOUSSELINE SUISSE—3 caisses unies et brodées, à vendre par J. VATINAL,
20 janv 31, rue Conti.

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Mateo Rivol contre ses créanciers, pour un attermoiement n. 13474—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de H B Cenas, notaire public, lundi le 13 février prochain, à dix heures du matin, pour les objets mentionnés dans la pétition enregistrée ce jour: En attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
J. P. Benjamin est nommé par la Cour pour représenter les créanciers absens.
Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la Cour susdite, ce 10 janvier 1837.
14 janv THEO. LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—No. 9193—Antonio Raphael Miranda vs. ses créanciers. Présent l'honorable Charles Maurian, juge; ordre 11 janvier 1837. La cession de biens par le pétitionnaire ayant été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu au bureau de Gustave Le Gardeur, notaire public, mercredi le 15 de février prochain, pour y délibérer sur les affaires de l'insolvable; et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne sont arrêtées. Il est de plus décrété que R. Rousseau avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Bureau du Greffier, 12 janvier 1837.
Par ordre de la cour,
14 jan—2ps ARMAND PITOT, greffier.

ETAT de la Louisiane—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—No 7557—Allen & Deblois contre leurs créanciers,—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des insolvables aura lieu en l'étude de M. Jules Mossy, notaire public, le samedi, 4e jour de mars 1837, afin de nommer un syndic à la place de John A. Deblois, résidant hors de cet état. Extrait des minutes—Bureau du greffier, le 31 janvier 1837.
1 fev ARMAND PITOT, greffier.

BILLETS SORTIS AU TIRAGE DE SAMEDI DERNIER.
15 73 14 39 13 11 5 65 44 66 36 17

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.
Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVÉ LE 21 MARS 1828.
Classe No. 9, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 11 février 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hasard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$12,000	est	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	600	"	6,000
10	"	500	"	5,000
15	"	300	"	4,500
170	"	140	"	22,800
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
3780	"	10	"	37,800
23436	"	5	"	117,180

27814 PRIX, montant à $243,000

Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50; quart $1 25, paquets de 25 billets 125 garantis devant tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.
Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No 37, à l'Arcade de Banks; au No 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
30 janv—6m A. K. MEAD, Directeur.
5 fev.

TRAITES sur l'Angleterre à vendre par H C CAMMACK & Co.
8 fev 65, rue Gravier

LEST—150 tonneaux de bon lest à vendre. S'adresser à bord du navire Moto Castle, vis à vis le marché aux légumes ou à
8 fev L H GALE, 93 rue de la Commune.

CHAPEAUX de Russie—Un vaste assortiment de chapeaux noirs de Russie, pour hommes; cet article, dans le goût le plus nouveau à New York, vient d'être reçu et est en vente par J EVANS & Co
8 fev 10, rue de Chartres.

250 Paniers huile d'olive; 50 demi pipes cognac; 25 quarts d'eau de vie champagne, 25 caisses blanquettes de limoux, à vendre par
8 fev—1 PRUSSAN & LONGIS, 65 rue Royale.

ACTIONS—On demande des actions de la Banque de l'Union, (de la ville); lettres de change sur les banques de Carrollton et Atchafalaya, à vendre par
8 fev—1 ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

TRAITES sur New York et Richmond, à vendre par ROBINSON & Co.
8 fev—1 45, rue du Camp.

CHAPEAUX de soie préparés à la gomme élastique 50 caisses de chapeaux de soie noire superfins, rendus imperméables par une préparation de gomme élastique à vendre par J EVANS & Co,
8 fev 10, rue de Chartres.

BOTTES & brodequins—112 caisses reçus par le navire Ohio, à vendre par R G HOBBS,
8 fev 12, rue de la Douane.

ANDREWS et frères tirent des traites sur la Mobile 8 fev

TRAITES sur Londres et New-York à vendre par JAMES GRIMSHAW,
7 fev 93, rue du Canal.

CAFE—125 sacs de café en débarquement du brick Warsaw à vendre par G DORSEY,
7 fev 44, nouvelle levé.
En magasin 40 boites de confitures de la Havane.

VOITURES—H. BEACH & Co ont dans leur magasin, un grand assortiment de voitures suspendues, des meilleurs fabriquans, à vendre à des prix modérés. Au magasin de voitures de la Louisiane, rue Royale no 46 et 48 7 fev

EAU DE VIE—1000 barils eau de vie américaine en magasin à vendre par
7 fev SLOAN & BROTHERS, 39 rue Levée.

TOILES—Assortiment de toiles à l'usage des familles, en pièces de 32½ à 35½ aunes et à des prix très modérés, ayant été reçues directement des manufactures en Silésie (Prusse) à vendre par
I H MARTINSTEIN,
7 fev au coin des rues Bienville et Dauphine.

WHISKEY—Rectifié à vendre par
6 fev G DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

GRAISSE en feuilles—75 barils et 15 barils de graisse en feuilles, à vendre par
6 fev GRIVOT & PAIGE, no. 12 rue Poydras

LE soussigné ayant pris en société M. S Saint Cyr, les affaires à dater du 1er. février seront continuées sous la raison de Chamau & Saint Cyr.
6 fev—3 P. CHAMAU.

LE public est prévenu de ne point prendre ni négocier un billet tiré par Le. Bringier, à l'ordre et endossé par P B Leele pour la somme de 472 piastres, daté le 25 août 1835 et payable à 6 mois.
Les conditions pour lesquelles le souscripteur en avait assumé le paiement, n'ayant pas été remplies.
6 fev—3 P M VANDEGRIFF.

LA Société de commerce de cette ville, sous la raison de A. M. Miranda & Co, est dissoute à dater du 1er. courant. Le soussigné reste chargé de la liquidation et de la continuation des affaires.
6 fev—15 A. M. de MIRANDA.

POIVRE & piment—200 sacs de poivre, 150 do de piment à vendre par R GRONING & Co

CAFE VERT—300 sacs de café vert, débarquant du brick Ona à vendre par
7 fev R GRONING & Co.

BOEUF ET PORC DU MISSOURI—
50 barils de mess pore
150 do prime do
80 do bœuf à vendre par
7 fev R GRONING & Co.

VIEUX vin de Madère—10 caisses à vendre par PHILLIPS & HART,
7 fev 38, rue du Camp,

VINS de Madère de Sicile—40 barils de Madère reçus nouvellement et à vendre par
PHILLIPS & HART,
7 fev 38, rue du Camp.

TOILE d'emballage et corde,
200 pièces toile d'emballage du Kentucky,
120 rouleaux corde du do
175 pièces toile d'emballage coton, en magasin et à vendre par YORKE, FRERES.
7 fev 65 rue du camp.

RIZ et grosses noix.—100 tierçons et 20 demi tierçons en débarquement de la goëlette Emeline aussi 90 boisseaux de grosses noix à vendre par
L. D E WOOD.
7 fev 22 rue Poydras.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves Etat de la Louisiane. A tous ceux que cela peut concerner, salut: Qu'il soit connu qu'attendu que Henry Germain demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W F C Duplessis, Régistre des Testaments, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio greffier de la cour des preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane sous la date du vingt sept Avril mil huit cent trente six, rendu dans l'affaire de la succession de Felicité Lépine, veuve décédée de Paul Godin, sur la pétition de Saint Preux Latour Degruy exécuteur testamentaire de la susdite Felicité Lépine veuve décédée de Paul Godin, je soussigné Régistre des Testamens ai, le quatorzième jour du mois de mai mil huit cent trente six, exposé en vente publique à l'encan, pour le compte de la succession de la susnommée Félicité Lépine veuve décédée de Paul Godin la propriété foncière ci-après décrite qui fut adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, comme suit:
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.
Un terrain situé sur le côté droit de la rue du chemin du bayou partant de la ville entre les rues Remparts et St. Claude, ayant environ quarante trois pieds de face sur la dite rue du chemin du bayou sur environ cent quatre pieds de profondeur, et environ trente neuf pieds de large sur la limite du fond, borné d'un côté par la propriété de la veuve Cordeviola. Cette propriété est la même que la défunte acquit de Pierre Roup par acte au rapport de T. Seghers notaire public sous la date du trois mai mil huit cent trente et un, adjugé à V. Roth pour le compte de Henry Germain pour le prix de quatre mille cent piastres—[$4,100].
Conditions de la vente: un quart comptant, et la balance à six, douze et dixhuit mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et assuré par hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations sur le terrain ci-dessus décrit, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.
En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le Sceau de la dite cour des preuves, ce deuxième jour du mois de février A D 1837.
W F C DUPLESSIS.
3 fev Régistre des Testaments.

AVIS—Le soussigné prévient le public que c'est par erreur que M. V A. Michot a fait insérer sur l'Echo d'hier que je lui avais vendu mon intérêt; son intention est de continuer le même genre d'affaire comme par le passé à mon nom seul.
22 jan Rne. FERNANDEZ.

Avis de Société.

ASSOCIATION—Les soussignés se sont associés aujourd'hui, sous la raison commerciale de Philip & Hart, pour conduire le commerce de commission et de transport.
JOS. M. PHILIPS,
HENRY HART.
10 janv

LES soussignés ont formé une société sous la raison de Reinecke, Delery & co Ils tiennent leur magasin rue de Chartres no 179.
G W REINECKE,
P DELERY,
F L REINECKE.
3 jan

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
Conseil de la 3me. municipalité—Séance du 23 décembre 1836.
Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans cette ville, en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue de l'Esplanade jusqu'au Bayou St. Jean.
Il est de plus résolu que le voyer de la 3me. Municipalité est et demeure autorisé de fournir au maire et à l'avocat de la 3me. municipalité, une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade doit traverser, avec le noms des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.
(Signé) L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 30 décembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jnr. Secrétaire.
Conformément à la résolution ci-dessus, et en vertu des sections 1ère. et 2de. de la loi approuvée le 3 avril 1832, concernant l'ouverture et l'amélioration des rues et places publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans, avis est donné que l'intention du conseil de la 3e. municipalité est de faire prolonger la rue de l'Esplanade, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au Bayou St. Jean, après que toutes les formalités prescrites par ladite loi auront été dûment remplies.
Le prolongement projeté de ladite rue passera sur les propriétés ci-après décrites:
Au faubourg Tremé, sur les propriétés de Jn. Mager, F. Bosdoré h. c. l., Jil. Dolole h, c. l.; B. Plauché, et Marie Louise Dauphin i. c. l.
Dans le quartier du chemin du Bayou, sur les propriétés de Mme. Ve. Castanedo, L. Moreau, H. Audler, F. N. Henry, Ve. Zardé, n. l., Fine Wadalx, n. l., les héritiers de P. Darby, et R. Coquet;
Au faubourg St. Jean, sur les terrains marqués sur le plan original dudit faubourg sous les Nos. 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 3; Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 8; No. 7, 8 et 9 de l'îlet 13; Nos 3, 4 et 5 de l'îlet 14; Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 7 de l'îlet 17; Nos. 6, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet 21; Nos. 10 et 12 de l'îlet 26; et sur une portion de terre portant le No. 23, MM. Barthet, Watkins et les héritiers de Clark possèdent la majeure partie de ces terrains, les autres propriétaires ne sont pas connus;
Au faubourg Pontchartrain, sur les terrains marqués sur le plan original dudit faubourg sous les Nos. 23, 23, 24 et 25 (propriétaires inconnus); Nos. 72, 73, 74, 75 et 76 appartenant à Daniel Fenhartt et à ses enfants; Nos. 91 et 92, propriétaires inconnus; Nos. 88, 89 et 90, appartenant à M. J. Clarr; No. 159 et 159, que l'on dit appartenir à M. F. Percy;
Au Bayou St. Jean, sur les propriétés de Mrs. Evariste Blanc, Albin Michel, F. Frey et Rennes.
Le 26 janvier 1837.
27 janv—20 D. PRIEUR, maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance du 2 Janvier 1837.
Résolu, Que le conseil considérant comme important le prolongement de la rue Claiborne, dans toute l'étendue de la 1ère. municipalité, ordonne, par la présente, l'ouverture de la dite rue. Le maire et l'avocat de la ville sont priés et requis de mettre à exécution la présente résolution chacun en ce qui le concerne et en se conformant aux dispositions de la loi du 3 avril 1832, pour régler l'ouverture, la distribution et l'amélioration des rues, &c.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 7 janvier 1837.
Signé DENIS PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme.
THEARD, Jr Secrétaire.
Conformément à la résolution qui précède, et en vertu des sections première et deuxième de la loi du 3 avril 1832, avis est donné, que l'intention du conseil de la municipalité No. 1 est de faire prolonger la rue Claiborne, en ligne droite, depuis l'endroit où elle se trouve arrêtée actuellement près de la rue des Ursulines, jusqu'à la rue de l'Esplanade. Le dit prolongement devra s'opérer à travers les propriétés des personnes dont les noms suivent: Charles Descoudreaux, Prosper Azeur, famille Chalon, Martinez Cheval, succession Griffon, Sonnat, N. Roibeux, Elisée Rillieux, Dr. Puisson, Moreau, H. Pédesclaux, N. Garne et Anthony Fernandez.
Nouvelle-Orléans, le 17 janvier 1837.
DENIS PRIEUR, Maire.

$10 DE RECOMPENSE
PARTI marron, le samedi dernier, le jeune nègre ROBERT, âgé d'environ seize ans: c'est un beau garçon, très intelligent et sachant parler français et anglais. On l'a vu rôder autour du bassin et dans la ville.
La récompense, promise ci dessus, sera payée à quiconque le logera à la geôle. Les capitaines de navires et de Steamboats et toutes autres personnes sont avertis qu'en donnant asile à ce nègre, ils encourront les peines portées par la loi. 6 fev—4

$15 DE RECOMPENSE.
Partie marronne de chez le soussigné le 25 du présent mois, la griffonne nommée Maria, âgée d'environ 23 ou 24 ans, taille de 4 pieds 10 po. à 5 pds., lorsqu'elle est partie marronne elle avait un col blanc, elle a été vue plusieurs fois sur le marché. Elle a une grosseur près de la cheville du pied droit.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à bord, sous peine d'être poursuivis par la rigueur de la loi.
Veuve MAYRONNE.
30 jan Paroisse St. Charles.

TRENTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
SERONT données à celui qui ramènera ou logera dans une geôle de l'Etat le nègre GEORGES, très connu en ville étant employé dans le magasin des soussignés depuis plus de trois ans. F. HENRY & LAURANS.
31 janv—8

$10 DE RECOMPENSE—La négresse MERCELITE, partie de chez le soussigné à la Fonderie de la Nlle Orléans depuis le jour de la Noël. Elle est de taille moyenne, noire de la ceinture, grande bouche, grosses lèvres, presque pas de dents devant, elle a été vue plusieurs fois rue Girod ou au Vieux Bassin.
20 jan—3 fv 3p TH. VAURIGAUD.

$20 DE RECOMPENSE.
Parti marron, le jeune nègre Jim, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces ayant une tache sur l'oeil, et boiteux de la jambe gauche. Il avait lorsqu'il est parti une veste bleue, et un pantalon d'un bleu clair. Il a aussi emporté ses effets avec lui, il est ordinairement suivi d'un très grand chien couleur de chevreuil.
La récompense ci dessus sera donnée à qui conque le logera à la geôle.
Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur de la loi.
25 jan No 47 rue de Conti.

25 PIASTRES DE RECOMPENSES.
PARTI marron le 15 janvier courant du bateau à vapeur Les deux amis Two friends qui est dans le chantier de M. Byrn l'esclave Joseph Creighton, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 5 pouces légèrement marqué de la petite vérole, appartenant au bureau des travaux publics; il avait lorsqu'il est parti, un bonnet noir une veste bleue, et un mauvais pantalon; il parle Anglais et François, il avait vécu en ville auparavant d'être acheté par le bureau des travaux publics.
La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle ou me le ramènera au bureau ou à M. Rousseau secrétaire du bureau des travaux publics, rue Toulouse No. 27. Wm. MAYO.
Surintendant général des travaux publics capitaine du bateau à vapeur les Deux amis.
23 janv—3ps

$25 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné un mulâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant une cicatrice à la joue droite.
Les capitaines de Steamboats et navires sont prévenus de ne pas recevoir ledit esclave sous peine d'être poursuivis selon la rigueur de la loi.
La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera chez Mr. André Coste, encoignure Carondelet et Baronne ou chez Mme. Vve. Henry Broyard demeurant chez Mr. Lalargue, confiseur, rue d'Orléans.
28 jan—12t 2ps

CHAPEAUX A LA MODE—Reçu dernièrement par le paquebot Huntsville quelques caisses de chapeaux noirs de castor, et de castor satiné, des dernières modes; aussi, de superbes chapeaux blancs de castor et de loutre; No. 23, rue des Magasins, contigu à l'encoignure de la rue du Commerce
4 janv BRUSH & THACKER.

LE soussigné ayant l'intention de se retirer du commerce, offre à vendre tout son fonds de magasin, consistant en bijouterie, montres, pendules, lampes astrales, à suspension, &c.; articles argentés et vernis en noir; le tout composant un magnifique assortiment des articles les plus nouveaux dans son genre, les ayant achetés lui même en Europe; et comme il n'a épargné ni soins ni dépense pour rendre son assortiment aussi complet que possible, il se flatte que dans tous les Etats-Unis on ne pourra trouver aucun qui le surpasse. Le tout pourra être acheté à l'amiable d'ici au 10 d'Avril, dans le cas qu'il n'en ait pas disposé, dans cet intervalle, il l'offrira alors en vente publique à l'encan.
Il offre aussi à louer à bail le magasin avec ses étagères, ensemble avec la maison bourgeoise, No. 75, rue de Chartres, occupée à présent par le soussigné. Pour plus amples renseignements, s'adresser à
ANTHONY RASCH,
No. 75, rue de Chartres.
N B—Dans le même local se trouve un atelier de bijouterie, contenant les outils nécessaires pour vingt ouvriers. 10 jan

NOUVEAU MAGASIN DE MAIS.
Rue Baronne, près de la rue Julie.
300 Boisseaux de Mais, net, en grain, à vendre par les soussignés, par boisseaux, ou par quantité plus considérables. Ce mais a été grêlé par une machine à leur magasin. Ils ont toujours à vendre, Foin, Avoine et autres grains pour chevaux.
RD. PEARSE & Co,
10 janv rue Baronne.

UN NOUVEL ENTREPOT
Rue Baronne, près de la rue Julie.
POUR emmagasinage de bois de constructions et autres articles occupant beaucoup de place, vient d'être ouvert par les soussignés, à des prix raisonnables.
Ils ouvriront sous peu un grand hangard pour recevoir du foin, fayence, &c. RD. PEARSE & Co,
10 janv rue Baronne, près de la rue Julie

NOUVEAU DEPOT DE BOIS.
Rue Baronne, près de la rue Julie.
LES soussignés sont prêts à exécuter et livrer des ordres de familles ou d'hôtels pour bois de frêne, chêne et autres bois de chauffage du Lac, aux prix courants, et le public peut se fier à recevoir leur demi mesure de corde, comme ils ont construit des carrés exprès pour cela.
Ils espèrent par la modicité de leurs prix et l'attention qu'ils porteront à leurs affaires mériter la confiance du public. RD. PEARSE & Co,
rue Baronne, près de la rue Julie.
Ils ont à présent à Greenville, environ 200 cordes d'excellent bois pour chauffage.
Aussi—300 cordes de bois dure du Lac, et une certaine quantité de bois de pin, qui arriveront sous peu au bassin du Canal d'en haut. 10 janv

AVIS aux poseurs d'équipages à sucre—Le soussigné donnera une récompense de mille piastres à aucun poseur d'équipages à sucre, qui pourra construire un fourneau sous ses chaudières, laquelle ne consommera pas plus d'une corde de bois pour chaque boucaut de sucre; il paiera en outre les frais ordinaires pour le posage desdites chaudières; on demandera de bonnes garanties
MAUNSEL WHITE.
Il voudrait aussi acheter une machine à vapeur qui a déjà servie d'une petite force. 14 jan—8, 2ps

75 Barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par JOS. S. SLOAN,
17 jan No. 39, Nouvelle Levée.

ENTREPOT DE CHARBON—Les soussignés offrent à vendre à leur entrepot, No 132 vieux Bassin, du charbon de Liverpool, d'une qualité supérieure à $3 50 le baril: charbon de Petsburg à $3 50. Les personnes qui en désirent sont priées de désigner la qualité qu'elles veulent.
W E & R MURPHY.
26 jan No 132 vieux Bassin.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION du Dr Joseph Comand—Vente par le régistre des testamens:—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, rendu sur une commission de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse Ascension, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le lundi vingtième jour de février 1837, à midi, les biens fonds et esclaves ci-après décrits, faisant partie de la succession de feu le Docteur Joseph Comand et de la communauté qui a existé entre lui et son épouse survivante, dame Thérèse Cumund, savoir:
1. Un terrain et maison désignés sous le no 83, rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, borné ensemble par la propriété du sieur P. Soulé, et au-dessus par celle de M. F. R. Avart, ledit terrain mesurant trente pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur [mesure française] et la maison ayant un étage, un entresol et chambres dans l'entresol et étant un des logements les plus commodes de la ville et assez grand pour n'importe quelle grande famille. L'intérieur de ladite maison a été entièrement reconstruit et refait l'année dernière dans le genre moderne, et elle a un toit en ardoises; lesdites séparations ont coûté près de $600; le local et le magasin au rez de chaussée sont livrés à bail à MM. J[illegible] Abat et Michon jusqu'au 1er d'août prochain, à raison de $1400 par an
2. Vingt esclaves, savoir: Robert ou Bob, mulâtre d'environ 22 ans, bon ingénieur, ayant pendant plusieurs années conduit la machine à vapeur de la sucrerie de ladite succession; Jacob, d'environ 24 ans; aussi bon ingénieur ayant conduit la machine d'un moulin à scie pendant plusieurs années et étant un ouvrier excellent employé dans un moulin à scie: Isaac dit de Levy, de 26 ans, Tom Jones, de 29 ans; Lewis Clark, de 29 ans; Dick, de 26 ans, et Helley de 20 ans; étant tous des ouvriers de moulin à scie et des scieurs; Jesse de 33 ans, cordonnier, ayant été marron; Charles, nègre créole, de 44 ans, adonné à l'ivrognerie; Marie de 41 ans: Andrew, orphelin, de 9 ans; Sophie de 29 ans; Victoire de 55 ans; Jesse [Petit] de 15 ans; Peggy de 32 ans, domestique de maison; Henriette de 14 ans; Eulalie, orpheline, de 6 ans; Mary Ann, de 20 ans, et son enfant Joshua, d'environ 3 ans
Conditions de la vente: La maison et terrain payables un tiers comptant et la balance à un et deux ans à dater du jour de la vente. Les esclaves seront vendus payables moitié comptant et moitié à un an, à dater du jour de la vente; les acquéreurs fourniront des billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale dans les actes de vente qui seront passés par devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. On ne livrera possession des propriétés vendues que lorsque le comptant et les billets auront été déposés entre les mains du notaire, les billets seront tirés payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane de la Louisiane. W F C DUPLESSIS,
18 jan—18 régistre des testamens,

SUCCESSION de Reicker—Vente par le régistre des testamens—Mercredi le huitième jour du mois de Février 1837, à 10 heures du matin, à la maison de Clark, située sur le chemin du Bayou à environ les deux tiers d'un mille de la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 Janvier, j'exposerai en vente publique et à l'encan pour le compte de la succession de feu Derrick Reicker, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en quelques pièces de bois meublans et outils, vaches, chevaux, cabrits, &c.
Conditions de la vente, comptant.
27 janv W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tes.

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie de la Bourse et de Banque de la Nouvelle-Orléans, le 30 jan 1837.
LES actionnaires de cette Compagnie sont prévenus qu'ils doivent payer au bureau de la Compagnie Mercredi le 15 Février prochain, la somme de $10 par action sur le capital.
31 jan—15 R BRENAN, cais.

Compagnie du Chemin à coulisses d'Atchafalaya et de la Banque.
LE président et les directeurs de cette institution ont aujourd'hui déclaré un dividende de 4 pour cent, payable le lundi 13 février prochain.
Par ordre de la direction,
2 fev ROBERT DIXON, caissier

Compagnie des Améliorations du faubourg Franklin.
DES soumissions écrites pour la coupe des bois dans le faubourg Franklin, jusqu'à la promenade des Florides, seront reçues jusqu'au 15 février au bureau de la compagnie, passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au bureau du président de la compagnie, M. L. U. Gaiennie recorder de la 3me. municipalité. C, A ROUSSELIN,
3 fev—15 Secrétaire.

LE bureau de la Compagnie d'Assurance du Tréà de Orléans, a été transporté rue Royale no 134 entre Toulouse et St Louis, près de la banque Consolidée. J A DUREL
4 fev—3 secrétaire.

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE Institution offre des lettres de change en livres sterling J. NICHOLSON,
27 Janv Caissier

BANQUE DE CARROLLTON
CETTE Institution offre des lettres de change sur la France. J. NICHOLSON,
27 Janv caissier

BANQUE de Carrollton. Cette Institution achète des lettres de change Françaises ou en livres sterling J. NICHOLSON
27 Janv caissier.

Banque de l'Etat.
Nouvelle Orléans, 18 Janvier 1837
CETTE Institution tire sur Paris et achète des Traites sur Paris et sur le Havre, Nantes, Bordeaux et Marseilles payables à Paris. 19 jan

Banque de Carrollton.
CETTE Banque achète l'Echange Sterling
17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.
CETTE Banque achète l'Echange sur le Nord.
17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.
CETTE Banque achète l'Echange sur la France.
17 jan JOHN NICHOLSON, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre les incendies.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1837.
LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de 10 pour cent sur le fonds capital de la compagnie, qui sera payé aux actionnaires ou leurs fondés de pouvoirs, dans ou après le jour de lundi, 23 du courant.
13 jan—4 L. MATTHEWS, président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, Nlle-Orléans, 14 janvier 1837.
AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, que l'élection de neuf directeurs pour l'année 1837, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi, 6 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
16 janv WM. TUFTS, Secrétaire.

Banque de la Bourse de la Nlle.-Orléans,
Le 9 janvier 1837.
CETTE institution tire des chèques sur New York et Philadelphie. R. BRENAN,
10 jan Caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DE LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS
CETTE Institution achète des traites sur New-York et Philadelphie. Rd BRENNAN,
11 janv Caissier

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE
Nlle-Orléans, 8 Janvier 1837.
LE Président et les Directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quarante pour cent sur le montant du fonds capital déjà payé, auquel ce dividende sera ajouté comme un nouveau paiement
Les sécurités sur la portion du stock non payée, pourront être réduites proportionnellement.
Par ordre de la direction,
10 janv J. WHITEHEAD, secrétaire.

Banque de Carrollton.
LA Banque achète des traites sur l'Angleterre.
3 janv J. NICHOLSON, caissier

Banque de Carrollton.
LA Banque achète des traites sur France.
3 janv J. NICHOLSON, caissier

TRAITES sur l'Angleterre—La compagnie de la Banque du Gaz achètera et vendra des Traites sur l'Angleterre.
20 dec J W HOUSTON, caissier

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.
LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues de Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.
Ils partiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.
8 dec GEO. MERRICK, Ing.

Banque de Commerce.
Nlle Orléans, 24 novembre 1836
TRAITES à vue sur New York à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836
CETTE institution tire sur Paris.
8 dec RICHARD RELF, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque du Commerce. 3 nov

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'allée de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de six escalins le baril.
10 dec

Banque de Carrollton.
TRAITES sur Paris, à vendre par cette Institution.
18 dec JOHN NICHOLSON, caissier

Banque de Carrollton.
CHECKS à très courte date sur le Nord, à vendre par cette institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton
TRAITES sur Londres, à vendre par cette Institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

VINS de Champagne et de Chablis, à vendre par
JULES LEBLANC & Co,
10 jan Rue Royale, No 113

PARFUMERIE—Arrivé par le Jupiter, du Havre, diverses marchandises; savon à toilette, eau de Cologne et de Lavande, pommade, crême d'amande &c. à vendre à des prix modérés, chez
THEO NICOLET & Co.
10 jan Rue Bienville No 26

UN jeune homme résidant dans la ville depuis deux ans, et qui peut produire de bonnes références, désirerait trouver une situation dans une maison de commerce comme commis de magasin ou pour le dehors. S'adresser à D. O. P bureau de l'Abeille.
14 jan

PERDU samedi soir, entre deux heures et demie et trois heures, mille vingt piastres en deux billets de la banque de l'Union, perdus près de la dite banque: celui qui les a trouvés sera libéralement récompensé en les remettant à
H & W HOPKINS.
31 jan 20 Vieille Levée.

PACANES—15 barils et 20 sacs à vendre par
JAMES REED & Co,
3 fev 35, rue Royale.

A VENDRE—Un lot de terre situé dans le carré de cette ville, rue de l'Hopital entre Bourgogne et Remparts mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Hopital, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les batisses consistant en une maison de quatre appartements, avec deux cabinets et galerie, couverte en ardoises.
Conditions: 1/4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés et hypothèque.
Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 4 février prochain, elle le sera le même jour par M Bernard à la Bourse Hewlett.
S'adresser à L Mathieu, encoignure Mandeville et Amour No163. 27 jan—3 p s

VITRES & PEINTURES—M. Leroy ayant acheté le magasin de M. F. Frandel, situé rue Chartres no 163, tiendra constamment un grand assortiment de peintures et de vitres de toutes les grandeurs
3 jan—1m LEROY.

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu jeudi, le 9 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis—Une machine à vapeur de la force de 25 chevaux, en parfait état avec un moulin dont le grand rôle est fondu plus un équipage de cinq chaudières de fer battu et cuivre; 13 bacs à sucre; 4 citernes à mélasse, 14 matelas de cannes à rubans violets. Conditions, pour la machine à vapeur et le moulin, 6 et 12 mois, l'équipage à 90 jours et pour le reste comptant; le tout devant être enlevé aux frais des acquéreurs et à leur risque et péril, immédiatement après la vente.
6 fev

PAR J. M. BACH.
SAMEDI 11 février, à midi, à la Bourse de l'Arcade rue Magasin, il sera vendu,
UNE SCIERIE DE GRANDE VALEUR.
Ayant près de 550 pieds de face sur la rivière, situé faubourg l'Annunciation et joignant le faubourg Lavaudais. Cette propriété est louée pour 4 ans à $6,000 par année.
Conditions un quart à 6 mois la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit sans intérêt, le plan sera exposé quelques jours avant la vente.
Acte de vente pardevant M. Felix Grima not. pub. aux frais de l'acquéreur.
AUSSI.
Sept lots de batture de valeur dans le faubourg Bouligny ayant chacun 60 pieds de front sur 220 à 400 pieds de profondeur.
Conditions: six mois, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés avec hypothèque.
L'acte de vente pardevant M. H. B. Cenas not. pub. aux frais de l'acheteur. 4 fev

IL sera vendu, à l'encan, vendredi, le 10 février à midi par le juge Octave Rousseau à l'habitation Lacoste, sur la rive gauche de la rivière à 6 lieues plus bas que la ville.
Le fonds entier, consistant en,
19 chevaux,
7 mules,
10 paires de boeufs,
1 moulin à sucre vertical, en fer, une couple de chaudières à sucre, ensemble avec toutes les voitures, charrues et autres instrumens aratoires et tout autre objet appartenant à l'habitation.
Une grande quantité de cannes, en matelas suffisante pour planter cent arpents de terre.
Conditions: pour toute somme qui n'excédent pas $50 comptant, au dessus de 200, 60 jours crédit en papier endossé à la satisfaction payable à la Nouvelle Orléans. 31 jan—10

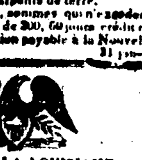

LEGION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans le 25 janvier 1837.
LA Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, le dimanche, 26 février, à dix heures précises du matin, pour une revue d'inspection et pour célébrer l'anniversaire du 22 février.
Une distribution de cartouches et de gargousses sera faite sur la Place d'Armes.
Les commandans des compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.
Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue envoyer un détachement sur la Place pour former la grille et en garder les portes.
Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre. Par ordre du brigadier général
J. B. PLAUCHE,
commandant la légion.
31 jan D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

AVIS—Messieurs A. Crébassol, Charles Trémoulet et M. Barrat sont avertis par le présent avis d'avoir à accomplir sous dix jours, à partir de la date de cette publication, les conditions de la vente publique faite le 24 septembre dernier par Messieurs T. Mossy & Garidel, encanteurs, et ayant pour objet la propriété appartenant à F. H. Pettipain, à Lacourse, faubourg Washington, dans cette paroisse. S'ils ne se conforment pas à cet avertissement, les terrains qu'ils se sont respectivement fait adjuger à cette vente publique, seront, après le délai fixé, revendus à l'encan par les mêmes encanteurs, à leur compte et risques. 3 fev—10

AVIS est par le présent donné aux propriétaires du premier et quatrième district de la 3e. municipalité que le tableau d'encensement est fini et sera exposé pendant dix jours au bureau du recorder de la 3e. municipalité, au bureau du collecteur des taxes sur les charrettes, &c., afin que s'ils ont quelques changements à faire, ils le puissent faire avant qu'il soit délivré au trésorier.
J. F. BARTHELEMY,
JN. GUERRE,
2 fev—10 PH. LAMBERT

LES assesseurs des taxes du 3e. district de la paroisse d'Orléans, compris entre les lignes côté N. E. de la rue Delord, par le Cercle de Tivoli, et le centre de la Promenade des Tritons au Bayou St Jean, compagnie du Canal et de la Banque, et le côté S. O. de la rue du Canal, aussi loin dans l'intérieur qu'il y a des habitations, en comprenant une partie de ce que l'on appelait anciennement la commune de la ville font savoir que le tableau est achevé et sera exposé pendant 10 jours à partir de la date du présent, à la maison de Geo. Asbridge, au coin des rues des Magasins et Julia.
GEORGE ASBRIDGE,
JOHN D. FINK,
P. D. HENRY, } Assesseurs.
Toutes les personnes ayant droit à voter, résidant dans les limites ci-dessus, et qui doutent si elles sont sur le tableau, sont invitées à venir s'en assurer elles-mêmes. 7 fev

AVIS est donné à tous ceux que cela peut concerner, que le tableau du recensement du 3e. district pour l'Etat et la paroisse, sera déposé le lundi 6 du courant, pendant dix jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après midi, chez Mr Bunel Cornu, rue Elmire, faubourg Montreuil. Vu les nombreux changements qui ont eu lieu depuis un an dans ce district, nous prions respectueusement les vendeurs et acquéreurs de terrains de venir, afin de rectifier les erreurs qui ont pu s'y glisser.
BUNEL CORNU,
H. CANTRELLE,
A. FORTIER.
2 fev—3

LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et Ste. Anne, prévient le public qu'il vient de recevoir des meilleurs cultivateurs de France et du Nord, un grand assortiment de graines potagères et de fleurs.
Il offre à vendre une grande quantité de Pattes d'Asperges de Hollande Griffes de Renoncules et oignons de fleurs. Déjà avantageusement connu pour la bonne qualité de ses graines, il espère par ses soins, mériter la confiance des cultivateurs de la Louisiane. 4 fev—3ps

ON demande de suite, 4 ouvriers pour couper du bois en corde et pour fendre des piquets, des douves et voliges, auxquels on donnera de bons gages. Ils seront employés constamment pour toute l'année, s'ils sont sobres et industrieux; s'adresser pour renseignemens, rue Conti no. 58, entre les rues de Chartres et Royale 4 fev

JE soussigné déclare que M Rapallo, m'a guéri, un œil, qui avait une tache blanche dans la prunelle noire, dans l'espace de huit jours En foi de quoi je lui ai donné le présent certificat comme de raison.
Nlle Orléans, le 3 février 1837
Signé ANTONIO FERRASA.
4 fev—3

UN jeune homme français depuis longtemps dans le pays, connaissant la culture du coton et de la canne à sucre désirerait trouver un emploi dans une habitation pouvant donner de très bonnes recommandations. On est prié de laisser deux mots d'écrit au bureau de cette feuille. 4 fev—3t

FARINE—250 barils farine superfine de la marque de Mouton et d'Ooes en magasin et à vendre par
SOMERS & ALEXANDER.
4 fev—6 80, rue des Magasins

BOTTES, souliers et brodequins, en débarquement du navire Ohio, ainsi qu'une addition de l'article ci-dessus, formant un assortiment complet à vendre par FROST & Co.
4 fev 8, rue de la Douane.

WHISKEY—50 barils whiskey de Monongahela, en magasin à vendre par
4 fev HEFFORD & SORGENFRY.

GRAISSE—60 tierçons graisse en débarquement du bateau à vapeur Wm. Penn, à vendre par
4 fev HEFFORD & SORGENFRY.

FARINE—130 barils farine superfine, en magasin, à vendre par
4 fev HEFFORD & SORGENFRY.

$50 DE RECOMPENSE.
IL a été perdu le 18 janvier, dans la matinée au marché à la viande un cheval Alezan avec longue queue, ayant une étoile blanche sur le front et de la hauteur de 15 paumes.
La personne qui ramènera ledit cheval à John Jackman, no 52 marché à la viande à son magasin ou à la ville de Lafayette, recevra la récompense ci-dessus.
4 fev—5t

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société qui existait sous la raison de Maurice & Malard, a été dissoute par consentement mutuel depuis le 24 janvier dernier. Le sieur Louis Malard est seul chargé de la liquidation de ladite société.
JH. MAURICE,
L. MALARD.
Le même genre d'affaires sera continué par Louis Malard, au No. 13, rue de la Levée, embrassant du chemin à coulisses.
2 fev—6

MESSRS. H F DEBLIEUX & J F PEPIN ont formé une association pour la pratique des lois, dans la paroisse d'Orléans et les autres paroisses de l'Etat.
Mr. J. F. Pepin a changé son bureau de la rue Condé au passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis 19 jan—1m

Compagnie de Navigation d'Orléans.
ON recevra au bureau de la Compagnie, au Bassin Carondelet, des propositions pour la fourniture de planches et de chevrons. On fera connaître la quantité et les dimensions.
21 janv J. H. HOLLAND, Président.

BREVET D'INVENTION.
MOULIN à coton, inventé par Alexandre Jones, de la Nouvelle Orléans, et fabriqué par Robert Hoe & Co, de New York.
Ce moulin est calculé de manière à nettoyer le double de coton que nettoie le moulin ordinaire à un seul cylindre (aucune autre espèce n'ayant été mise en usage avant celui-ci) et à améliorer la qualité du coton.
On peut le fabriquer à faire l'ouvrage de 40 à 160 scies, et soit qu'il soit de grande ou de petite dimension, une seule personne est assez pour le travail, tandis que les moulins ordinaires exigent pour faire le même travail, 2, 6 ou 8 personnes.
Ce moulin s'entretient seul, les porteurs étant arrangées de manière à débarrasser le coton de tout les rebuts et saletés, avant d'arriver aux scies; et par l'arrangement bien simple d'une vis à chaque grillage, par où les porteurs passent, on peut l'entretenir plus ou moins vite, afin de préparer le coton comme il faut qu'il soit, pendant qu'il passe au moulin. Les scies sont placées sur deux jeux de cylindres et tournent en sens opposé, et sont nettoyées par deux rangées de brosses, qui tournent avec une telle rapidité, que chaque dent de scie, reçoit deux coups de brosse, avant de faire une révolution.
Le tout est mis en mouvement, comme dans les moulins ordinaires par une bande, et en activité par l'eau, la vapeur, ou les chevaux de la même manière que les moulins construits d'après l'ancien système.
On peut voir ce moulin à coton breveté à l'arcade de Banks, rue des Magasins, il a été éprouvé à New York, avant d'être embarqué avec des graines venant de Charleston, Caroline du Sud, et les résultats obtenus ont prouvé que c'était une machine parfaite.
On fera fonctionner ce moulin en ville, en présence des planteurs et autres, aussitôt que les préparatifs que l'on fait à cet effet seront terminés.
S'adresser pour plus amples informations au bureau de [illegible] dans la rue des Magasins, [illegible] Arcade de Banks, à Alexander Jones, qui sera chargé de recevoir les commandes pour la fabrication des moulins à New York, lesquels seront délivrés aux planteurs assez à temps pour la récolte prochaine. Le prix des moulins varie suivant la grandeur de $200 à 700 piastres.
Aucun ordre ne sera exécuté, s'il n'y a eu un agent de nommé en ville. 6 fev—3

MARCHANDISES DE MANUFACTURE DOMESTIQUE—Toile à chemises, blanche et bleu, largeur 3/4 et 7/8, indiennes de fantaisie en 3/4, à vendre par COIT & Co.
7 fev No 20 rue de la Douane.

TRAITES SUR NEW YORK—A vendre par
30 jan T GRONING & Co.

Ventes à l'Encan.

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le Lundi 27 Février, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, d'ordre de Mme. Ve. Catherine Massicot Fortier et de Mr Faustin Fortier, l'habitation et les esclaves ci-après décrits, savoir:
1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans la paroisse Jefferson, en cet état, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 5 lieues et demie au dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant 24 arpens de face au fleuve sur 40 de profondeur, bornée dans la partie supérieure par la propriété de Baptiste Pacquet, et dans la limite inférieure par la terre de Messrs. Manuel Garcia et Théophile Fortier, et par l'habitation maintenant appartenant à Messrs. Rawle et Corbin.
Cette terre sera vendue en lots, conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.
2o. 81 Esclaves, savoir:
Bacchus, africain, âgé de 77 ans, tonnelier nègre de champ.
Louis, créole, âgé de 73 ans, charpentier, charron
Scipion, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Sam, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ.
Alexandre, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Polidore, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Antoine, africain, âgé de 62 ans, nègre de champ.
Bambara, africain, âgé de 57 ans, nègre de champ.
Jean, créole, âgé de 57 ans, charron, laboureur, nègre de champ.
Narcisse, africain, âgé de 57 ans, nègre de champ, affecté d'une maladie syphilitique.
Claude, créole, âgé de 56 ans, tonnelier, charretier, laboureur, nègre de champ et charretier
Pitou, américain, âgé de 44 ans, maçon, nègre de champ.
Robert, américain, âgé de 36 ans, scieur de long, nègre de champ.
Julien, créole, âgé de 47 ans, charretier, laboureur, nègre de champ
Charles, nègre créole, âgé de 47 ans, charpentier, charron, raffineur et sucrier.
Léandre, africain, âgé de 47 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Gros Georges, américain, âgé de 46 ans, charpentier scieur de long et nègre de champ.
Celestin, créole, âgé de 43 ans, commandeur charretier, laboureur et cocher.
Bazile, créole, âgé de 43 ans, charretier, laboureur scieur de long et nègre de champ.
François, africain, âgé de 43 ans, nègre de champ.
Omer, créole, âgé de 40 ans, charretier, laboureur matelassier et nègre de champ.
Isaac, américain, âgé de 42 ans, nègre de champ.
Gros James, américain, âgé de 39 ans, nègre de champ.
Nathan, américain, âgé de 35 ans, nègre de champ
Petit James, américain, âgé de 36 ans, nègre de champ.
Janvier, créole, âgé de 33 ans, tonnelier, charretier laboureur, chasseur et nègre de champ.
Ephraim, américain, âgé de 33 ans, et nègre de champ
Félix, créole, âgé de 31 ans, vacher, charretier, laboureur et nègre de champ
Charles, créole, âgé de 30 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Edmond, américain, âgé de 30 ans, sucrier, nègre de champ.
Petit Joe, américain, âgé de 29 ans, nègre de champ.
Joseph, américain, âgé de 27 ans, forgeron, et nègre de champ, malade d'une jambe.
Augustin, créole, âgé de 29 ans, charretier, laboureur, cocher et nègre de champ.
Daniel, mulâtre américain, âgé de 26 ans, tonnelier charretier, laboureur et nègre de champ.
Daniel, américain, âgé de 29 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Washington, américain, âgé de 25 ans, s'entend à conduire une machine et nègre de champ.
Ned, américain, âgé de 27 ans, s'entend à conduire une machine et nègre de champ; de plus charretier, laboureur et chasseur.
John, américain, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
John, américain, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Phil, américain, âgé de 23 ans, tonnelier, et nègre de champ.
Auguste, créole, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Bob, américain, âgé de 25 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Henry, américain, âgé de 25 ans, charpentier, laboureur et nègre de champ.
Franck, américain, âgé de 24 ans, tonnelier, charretier, laboureur et nègre de champ.
Hylaire, créole, âgé de 24 ans, charretier, laboureur cocher et nègre de champ.
Charles, mulâtre créole, âgé de 24 ans, charretier, laboureur, cocher et nègre de champ.
Alexis, créole, âgé de 23 ans, charpentier, charretier laboureur et nègre de champ.
François, mulâtre créole, âgé de 20 ans, nègre de champ.
Petit Georges, américain, âgé de 21 ans, charretier laboureur et nègre de champ
Ben, américain, âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Hyppolite, créole, âgé de 21 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Lewis, américain, âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Randal, américain, âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Petit John, américain, âgé de 19 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Raphael, créole, âgé de 18 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Simeon, créole, âgé de 19 ans, calfat, charretier, laboureur et nègre de champ.
Jean Baptiste, créole, âgé de 17 ans, gardien d'animaux.
Louise, africaine, âgée de 56 ans, négresse de champ.
Angélique, africaine, âgée de 58 ans, négresse de champ.
Chany, américaine, âgée de 58 ans, cuisinière des nègres et négresse de champ.
Marguerite, africaine, âgée de 47 ans, négresse de champ.
Louisa, africaine, âgée de 42 ans, négresse de champ.
Magdelaine, créole, âgée de 34 ans, hospitalière, domestique et négresse de champ.
Nancy, créole, âgée de 34 ans, domestique et négresse de champ.
Victoire, créole, âgée de 36 ans, blanchisseuse, repasseuse et négresse de champ.
Céleste, créole, âgée de 23 ans, négresse de champ.
Zabelle, créole, âgée de 5 ans, négresse de champ.
Sally, américaine, âgée de 16 ans, négresse de champ.
Constance, créole, âgée de 27 ans, blanchisseuse et négresse de champ
Clarisse, créole, âgée de 23 ans, négresse de champ.
Cassandre, américaine, âgée de 25 ans, négresse de champ.
Jules, son fils, créole, âgé d'un an.
Betsy, américaine, âgée de 27 ans, négresse de champ
Gabriel, son fils, créole, âgé de 6 ans.
Venus, créole, âgée de 22 ans, négresse de champ.
Louis, son fils, créole, âgé de 4 ans
Célestine, créole, âgée de 25 ans, domestique et négresse de champ.
Emma, créole, âgée de 22 ans, négresse de champ
Sylvain, son fils, créole, âgé de 5 mois,
Minerve, américaine, âgée de 18 ans, domestique et négresse de champ.
Justine, créole, âgée de 13 ans, négresse de champ
Conditions: La terre payable à 1, 2 et 3 ans de crédit, et les esclaves un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs, qui auront la faculté d'escompter leurs billets à 8 pour cent l'an.
1 fev—3ps

PAR BARNETT Sr.
JEUDI, 16 février, il sera vendu à la folle enchère des personnes dont les noms suivent et qui ne se sont pas conformées aux conditions de la vente, plusieurs lots situés à Hanbockville.

Messrs. Henry Brody,	l'Ilet	No.	1
Fred Robin,	do	do	71 et 72
S. D. Herold,	do	do	35
F. A. Raslar,	do	do	2 et 13
Louis St Lavre,	do	do	38
F. G. John,	do	do	4
J. Lantinde,	do	do	54 et 55
Hy. Walker,	do	do	39 et 40
J. W Muller,	do	do	7 et 16
H. J Wellige,	do	do	42
Antoine Rémy,	do	do	46 et 100
Nesmilly,	do	do	41
André Grégoire,	do	do	84
John Bellow,	do	do	26, 27 et 28
F Mayer et H Hante	do	do	12, 29 et 45
Cantide Avenone	do	do	14
C Mason,	do	do	141
Alex Ride,	do	do	5, 9, 75, 76,

77, 78, 79, 90, 92, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214 et 215 8 fev

PAR H. J. DOMINGON & M. BARNETT Sr.
IL sera vendu jeudi, le 16 du courant, à midi, à la Bourse au coin de la rue de Chartres et de St. Louis
Six lots de terre de valeur dans la 3me municipalité formant un îlet de 180 pieds au coin de la rue des Champs Elysées vis à vis le chemin à coulisses de Pontchartrain et la rue Casacalvo où il fait face à la place Washington, ces lots sont des dimensions suivantes comme sur le plan exposé à la dite Bourse.
Le lot No 1 forme le coin des rues Champs Elysée et de la rue Casa Calvo de 27 pieds 10 pouces de front sur 100 pieds en profondeur.
Lot No 2 joignant le No 1 de 25 pieds de face sur 100 de profondeur les No 3 et 4 joignant No 2 de 25 pieds de face sur 100 do.
Sur ces deux lots est une maison à un étage, avec cuisine et galerie devant et derrière, ces batiments sont vendus ensemble avec les lots ci dessus.
Lots No 5 joint le No 4 de 25 pieds de face sur 100 de profondeur, lot No 6 forme le dernier des cinq lots ci dessus et fait face à la rue Cassacalvo où il mesure 24 pieds 3 pouces 7 lignes sur 127 pieds 10 pouces de profondeur et forme la propriété de M. L. Ferraud.
Ces 6 lots de terre forment un îlet de 127 pieds 10 pouces sur les Champs Elysées; sur 200 pieds 9 pouces et 7 lignes sur Cassacalvo et attenant que le tout lequel lots ne soient actuellement vendu séparément, l'adjudication sera considérée comme nulle lorsqu'il seront vendus en un bloc, et l'acheteur aura le bénéfice de trente actions de la banque des Consolidés de $500 piastres chaque, qui seront vendus après la vente des dits lots.
Conditions de la vente, pour les 6 lots un quart à 3 mois et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois du jour de la vente en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Pour les 30 actions de la banque 90 jour de crédit en billets endossés à satisfaction.
Les actes de vente pardevant M. Wm. Y. Levy aux frais de l'acquéreur.
AUSSI.
Une maison et un lot de terre dans la 1ère municipalité situé au coin des rues Dumaine et St Claude de 37 pieds 7 pouces 2 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue St. Claude ensemble avec tous les batiments sur l'arrière du dit lot.
Conditions 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, l'acte de vente pardevant W. N. Y. Lewis not pub. aux frais de l'acquéreur, le plan de ladite propriété est exposé à la Bourse ci-dessus mentionnée. 7 fev—9

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu, vendredi, 10 février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis
Un atelier de bons nègres ouvriers &c.
Des deux sexes, parmi lesquels se trouvent 5 jeunes gens vigoureux, nègres de champ, un domestique de table et cocher âgé d'environ 19 ans, sobre, intelligent et ayant bonne mine: un excellent cocher, accoutumé au marché, et plusieurs cuisinières et blanchisseuses; vente positive et sans réserve. On invite ceux qui ont des habitations, et les membres de la législature, à se trouver à cette vente. Plus amples détails le jour de la vente.
Conditions.—6 et 12 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait payement. 23 janv.

SABLE BLANC ET CHARBON, à vendre en gros à des conditions avantageuses, par
E. MURPHY
30 janv. 132 Vieux Bassin.

1000 ACTIONS de la compagnie de Bourse et Banque à vendre par ROBINSON & Co,
jan—6f 45, rue du Camp.

40 SACS de café de la Havane en débarquement du brick Omare, à vendre par
M. DE LIZARDI,
100 rue Royale.

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu le jeudi 9 février, à midi, à la Bourse, au coin des rues de Chartres et de St. Louis,
26 Esclaves de Valeur,
tous Créoles et acclimatés, bons sujets et tous pleinement garantis savoir
Daniel, âgé de 39 ans, excellent commandeur
Pierre Hall, âgé de 35 ans, pelle, pioche, hache, et charretier.
Charles, Créole, âgé de 39 ans, pelle, pioche et hache et charretier à bœufs.
Harry, âgé de 28 ans, pelle, pioche et hâche, laboureur, s'étant absenté une fois.
Petit Hommie, alias Tom Burns, âgé de 27 ans, pelle pioche et hache, laboureur et charretier.
Klein, âgé de 36 ans, laboureur charretier, pelle, pioche et ayant été commandeur pendant 3 ans.
Gros Sam, âgé de 30 ans, laboureur, charretier et bucheron.
Robert, âgé de 29 ans, pelle, pioche, charretier, cocher, et un peu jardinier.
Henry, âgé de 25 ans, pelle, pioche hache, et ayant une hernie.
William, âgé de 15 ans, pelle, pioche, un peu cuisinier et domestique de maison.
Washington, âgé de 16 ans, charretier et un peu palfrenier.
Natan, âgé de 15 ans, charretier, pelle, pioche et un peu domestique.
Jean, alias June, âgé de 37 ans, jardinier, pelle, pioche ayant une hernie.
Daniel Cooper, âgé de 43 ans, bon palfrenier, pelle et pioche.
Jackson, âgé de 36 ans, pelle, pioche et bucheron.
Chéri, âgé de 37 ans, pelle, pioche, tonnelier, cigarier, bon à tout, ayant une hernie.
Bill Rose, âgé de 35 ans, pelle, pioche et maladif.
Céleste, âgé de 14 ans, pioche et domestique.
Gros Etienne, âgé de 45 ans, pelle, pioche.
Ruben, alias Robin, âgé de 32 ans, pelle, pioche, et maladif.
Lucinda, femme de Daniel, un peu domestique, couturière blanchisseuse, bonne pelle et pioche.
Thémis, âgé de 25 ans, bonne pelle et pioche.
Henriette, âgée de 30 ans, bonne pelle et pioche un peu domestique.
Lucy, âgée de 46 ans, bonne pioche et cuisinière pour atelier.
Rosette, Créole, âgée de 12 ans excellente gardeuse d'enfans et domestique de maison.
Louisa, alias Jessy, âgée de 14 ans, bonne gardeuse d'enfans domestique, et un peu couturière.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et payables à l'Agence Consolidée, des cultivateurs de la Louisiane.
Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront un intérêt à 10 pour cent par an, comme clause pénale.
Les actes de vente, pardevant Octave de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 31 janv

PROPRIETES DE GRANDE VALEUR.
PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu, jeudi 9 février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis.
La belle terre connue sous le nom de,
BEAU SEJOUR.
DIVISEE EN LOTS.
Elle est traversée à environ 26 arpens de profondeur, par le bayou servant d'égout naturel des eaux, appelé le bayou la Loutre, elle est située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve, à environ 10 lieues de la Nouvelle Orléans, la même Levée [illegible] de quarante ans, et n'exige presque point d'entretien.
Le plan, dressé par M. L. Surgi, sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente et le public est invité à en examiner la situation de cette terre.
Elle offre aux acquéreurs de grands avantages, tant pour la culture que pour l'exploitation du bois de chauffage et de cyprès, en étant très abondamment pourvue.
Les spéculateurs auront aussi une bonne occasion de faire des achats qui ne pourront manquer de leur procurer avant longtemps de beaux bénéfices, vu l'augmentation de valeur que les terres situées dans cette paroisse acquerront par l'exécution du projet d'un Rail Road qui devra aboutir à la Terre aux Bœufs, et qui par la suite sera continué jusqu'à la Balize. De plus les acquéreurs qui se livreront à la coupe du bois de chauffage sont certains de réaliser dans peu de temps, par cette seule branche d'industrie, des profits plus que suffisants pour couvrir le coût de leurs achats, le bois se vendant journellement et couramment sur les lieux, à 4 piastres la corde.
CONDITIONS.
Un cinquième à 6 mois, et la balance à 1, 2 et 3 ans sans intérêts, en billets portant hypothèque tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, en cas de non paiement les billets porteront, à compter de leur échéance, un intérêt de dix pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à proroger les paiements.
Les actes de vente seront passés par devant M. Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession, dans les vingt jours qui suivront la date de l'adjudication. Après l'expiration de ce terme, le vendeur se réserve le droit soit de faire vendre à la folle enchère des acquéreurs les lots de ceux qui ne se seraient pas conformés aux conditions stipulées, sans être obligé de les mettre en demeure, soit de considérer leur adjudication comme nulle, si le dit vendeur le juge convenable.
LE MEME JOUR ET DE SUITE, IL SERA VENDU
Une habitation sucrerie, montée à deux équipages, et moulin à vapeur, connue sous le nom de Pointe à Robin, située dans la même paroisse de Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ sept lieues de la Nouvelle Orléans. Limitrophe de la terre de feu M. Pierre Lacoste et de celle M. Henry McCall, ayant 34 arpens, 14 toises, 3 pieds 6 pouces de face au fleuve, sur 80 de profondeur, à l'exception d'environ 5 arpens qui n'en ont que 40, mais jouissant du droit de prescription pour la double concession.
Elle sera vendue avec 67 matelas de cannes, 33 esclaves et 34 têtes d'animaux; ainsi que les instrumens aratoires, outils, ustensiles et autres dépendances, conformément à l'inventaire qui en sera dressé chez les susdits encanteurs pour y être examiné, et qui sera exhibé au moment de la vente.
CONDITIONS
Dix mille piastres comptant, et la balance à 1, 2, 3 4, 5 et 6 ans de terme, sans intérêts, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec faculté, aux échéances, de proroger d'une année la moitié du montant de chaque terme, en payant un intérêt de 8 pour cent par an.
Il existe sur la dite habitation une hypothèque de $49,800 en faveur de la Banque des Citoyens, pour garantie de 498 actions dans le fonds capital de la dite institution, laquelle hypothèque l'acquéreur sera tenu de laisser exister six mois à dater du jour de la vente, s'engageant à ne pas faire usage du crédit auquel les dites actions donnent droit.
L'acte de vente sera passé pardevant Mr. T. Seghers, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 4 fev

IL sera vendu mercredi 8 février prochain, par M. Barnett Senr. l'esclave Marc Antoine, âgé d'environ 31 ans, assez bon cuisinier et cigarier. Le dit esclave sera vendu pour le compte et risque de Samuel Cohen, qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente du 21 Janvier 1837. 29 jan

PAR B. BOUNY.
Succession de J. C. Congourdan.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 20 Décembre 1836, il sera vendu le lundi, 20 Février 1837, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, pour compte de la succession de J. C. Congourdan.
La négresse Nancy, âgée d'environ 53 ans, dépendant de la susdite succession.
Conditions: comptant.
L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier, not. public. 18 janv—4

PAR J LE CARPENTIER
Dans l'affaire de J. B. Degruis contre ses créanciers.
IL sera vendu, mardi, 14 février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure St Louis et Chartres—En vertu d'un ordre de la Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 janvier 1837.
Un morceau de Terre dans la paroisse de Jefferson sur la rive droite du Mississipi, à environ trois milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, ayant huit arpens de profondeur, 100 pieds de face au fleuve jusqu'à la profondeur de trois arpens, et ayant 120 pieds dans la profondeur, borné de chaque côté par les terres de F. Gardère, qui font partie de la dite propriété au pouvoir du syndic.
Conditions—Un an de crédit, à dater du jour de la vente. L'acheteur fournira un billet endossé, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Le billet sera déposé par le syndic à la Banque des Citoyens de la Louisiane, sujet à l'ordre de la cour.
L'acte de vente se passera pardevant Théo Seghers, not. pub aux frais de l'acquéreur. 14 janv

Dans l'affaire de J B Degruis contre ses créanciers.
PAR J LECARPENTIER.
IL sera vendu mardi, 14 février 1837, à midi, à la Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 janv 1837,
Un morceau de terre dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du Mississippi, à environ 3 milles au dessus de la Nlle-Orléans; ayant 8 arpens de profondeur, 100 pieds de face à la rivière jusqu'à la profondeur de 3 arpens, et ayant 130 pieds dans la profondeur, borné de chaque côté par les terres de F. Gardère, qui font partie de ladite propriété au pouvoir du syndic.
Conditions: Un an de crédit à dater du jour de la vente. L'acheteur fournira un billet endossé, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Le billet sera déposé par le syndic à la Banque des Citoyens de la Louisiane, sujet à l'ordre de la cour.
L'acte de vente se passera pardevant Théo. Seghers notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 jan

PAR ISAAC L. McCOY.
MARDI le 14 février, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins
UN ARPENT DE TERRE.
étant une partie de la plantation autrefois appartenant à Mr D Aquin, à environ 6 milles au-dessus de la ville et du même côté de la rivière, borné d'un côté par la propriété de Mr. Thomas C Cash et Samuel D Dixon, allant en profondeur jusqu'au lac à une distance d'environ 4 milles et demi.
Le dit arpent sera divisé et vendu en 3 parties; la première sur la rivière du Mississippi, et allant en longueur à l'endroit d'intersection de la route de la métairie, la seconde commençant et faisant face à la métairie et allant en profondeur jusqu'au chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville; la troisième commençant et faisant face au chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans à Nashville, et allant en profondeur au lac sur lequel il y a une façade d'un arpent.
Conditions: 1/3 comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement 2 fev—4t

Succession de H. R. Ponteire.
PAR H J DOMINGON.
IL sera vendu lundi 13 février 1837, à midi, d'ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis
Une propriété située au nouveau faubourg Marigny, dans la rue de l'Union entre les rues Morales et Urquhart, désignée par le no 202, îlet 26 du dit faubourg, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en chambre à loger, magasin de dépôt, hangar, écurie et atelier d'un limonadier.
Conditions—4, 8 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement Les actes de vente aux frais de l'acquéreur chez L. Féraud, not. pub.
Plus 80 actions de la Banque des Citoyens, payables comptant, 10 do. des Améliorations do.
24 janv—10t

PAR DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le lundi, 13 février 1837, à midi, à la Bourse Hewlett, située à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres:
45 nègres Créoles et Africains.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Actes de vente en l'étude de William Y Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Le catalogue sera donné au public avant le jour de la vente. 2 fev

Par Isaac L. McCoy et Thos C. Cash & co.
IL sera vendu le 7 février, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, la propriété de grande valeur, dont les détails seront donnés dans un autre avis.
1. Neuf lots de grande valeur, rue des Magasins.
2. Deux lots do. sur la Place de l'Annonciation.
3. Deux îlets sur le chemin à coulisses de Carrollton.
4. Deux îlets sur le chemin à coulisses de Carrollton, allant de Carrollton à la rivière.
5. Neuf lots sur la grande route de Carrollton.
6. Un lot de terre sur la rue [illegible]

TERMS O[illegible]
SUBSCRIPTION.
[illegible]
Regular Packet fro[illegible]
Coastw[illegible]